Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
042-200094662-20260101-2994-CC-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/09/2026

DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°DC-2026-168

Objet :

Schéma d'accueil du public - site de Renaison

LE PRESIDENT,

Vu les arrêtés inter-préfectoraux n°42-2026-04-08-00008, n°69-2026-03-23-00005, n°71.2026-03-13-00002 portant modification des statuts du syndicat mixte Roannaise de l'Eau ;

Vu la délibération n°2026-039 du Comité syndical du 20 mai 2026 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres dont le montant est inférieur aux seuils européens de procédure formalisée, quels que soit
l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Considérant que l'étude a pour objet d'organiser l'accueil du public visiteur au sein des espaces naturels du site dit « Des Barrages » constitué du Massif forestier du Chartrain et du Rouchain, ainsi que leurs abords, sur les communes de Renaison, Les Noës et Saint Rirand ;

Considérant que le schéma d'accueil intervient en réponse à la surfréquentation ponctuelle du site et aux problématiques qui en découlent, mais aussi face à la sensibilité du site (périmètres de protection de la ressource en eau) et à la sécurité du public vis -à -vis des ouvrages et des opérations d'entretien et d'exploitation forestière.

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

- approuver les objectifs, le contenu et la méthode de l'étude confiée au Service Etudes de l'Agence ONF Ain Loire Rhône, de l'Office National des Forêts pour un montant de 12 802 € HT.

Roanne, le 22 septembre 2026

Le Président,



Daniel FRECHET

Forêt de la Roannaise de l'eau
(Massif du Chartrain et du Rouchain)

Proposition pour la réalisation d'un Schéma d'accueil du public

L'étude a pour objet d'organiser l'accueil du public visiteur au sein des espaces naturels du site dit « Des Barrages » constitué du Massif forestier du Chartrain et du Rouchain, ainsi que leurs abords, sur les territoires communaux de Renaison, Les Noës et Saint Rirand. Le schéma d'accueil intervient en réponse à la surfréquentation ponctuelle du site et aux problématiques qui en découlent, mais aussi face à la sensibilité du site (périmètres de protection de la ressource en eau) et à la sécurité du public vis-à-vis des ouvrages et des opérations d'entretien et d'exploitation forestière. L'étude est réalisée en amont de la révision prochaine du document d'aménagement forestier.

1. Objectifs spécifiques

- Structurer l'accueil du public sur un site sensible
- Définir une stratégie d'accueil sur le massif en concertation avec les partenaires locaux
- Anticiper une augmentation des visiteurs, sans pour autant viser une promotion du tourisme sur le site
- Développer un schéma d'accueil global permettant de connecter les centres d'intérêts et d'intégrer tous les aménagements (existants et à venir) dans un ensemble cohérent et décliné sous forme de plan d'action
- Intégrer la sensibilisation aux enjeux de gestion forestière dans le plan d'action

2. Contenu de l'étude

L'élaboration du schéma se traduit par la rédaction d'un document synthétique, comportant :

- Les éléments du diagnostic : synthèse des enjeux, synthèse des usages et des pratiques, synthèse du potentiel de découverte, recueil des attentes
- La proposition d'aménagement du site selon un scénario global permettant de répondre aux différents enjeux. Cette proposition inclut une organisation spatiale et temporelle de l'accueil du public et des équipements
- Une description technique et estimation financière des différentes actions proposées dans l'étude (fiches actions)

3. Méthode et déroulé de l'étude

PHASE 1 - Diagnostic

Etat des lieux de l'offre d'accueil sur le massif

Il s'agit d'identifier et d'évaluer l'ensemble des équipements existants pour l'accueil (aires d'accueil, sentiers, offre de loisirs…) et d'identifier les points d'intérêt reconnus ou potentiels pour le public.

Recueil des attentes et pratiques

- Recueil de la perception du site par les acteurs et usagers, le « regard porté » sur le massif
- Recueil des attentes en matière d'accueil du public : circulations, signalétique, équipements d'accueil et de découverte, la pratique de sport ou de loisirs de nature, la sécurité, le paysage
- Identification des pratiques : description synthétique des pratiques et usages sur le massif

Cette évaluation repose sur différents entretiens : agents de la RDE, collectivités et associations en lien tourisme et sport, et autres personnes ressources désignées par le commanditaire.

En accord avec notre échange du16/06/2026, une enquête en ligne auprès du grand public pourra venir alimenter le diagnostic. Cette enquête sera assurée par le service communication de la RDE. L'ONF pourra accompagner la définition du questionnaire.

Synthèse

Le diagnostic permet de déterminer les opportunités d'accueil qui répondent aux attentes des visiteurs et aux objectifs et contraintes fixées par le commanditaire. Il dresse les enjeux et les priorités qui orienteront les choix d'actions.

PHASE 2 - Stratégie d'accueil et plan d'action

Le schéma d'organisation

Il s'agit de définir l'organisation spatiale de l'accueil sur le massif :

- Définir les entrées de la forêt, les zones d'accueil équipées, les espaces de découverte et leurs connexions, les connectivités.
- Définir l'organisation des accès, des circulations et des parkings (plan de circulation, chemins à usage spécifiques, liaisons entre sites, connections avec l'extérieur...).

Le scénario d'accueil

Le scénario d'accueil propose la trame de découverte du site et son dispositif d'accueil. Les différents aménagements et équipements seront estimés financièrement et hiérarchisés selon plan d'action étalé sur une période à définir avec le COPIL (5, 10 ou 15 ans).

PILOTAGE

Pour le pilotage de l'étude, il est proposé de mettre en place un comité technique en charge du suivi et des validations intermédiaires/finales. A minima, il sera constitué d'élus et d'agents de la RDE. D'autres acteurs pourront être intégrés.

Sont proposées 3 réunions de COPIL

- R1 : Réunion de lancement (en distanciel) : rappel des objectifs, méthode et validation du plan de consultation/concertation, calendrier
- R2 : Validation du diagnostic et orientations stratégiques : présentation des résultats de l'analyse et des premières pistes d'aménagement
- R3 : Restitution et validation du schéma d'accueil et plan d'action

CONSULTATION ET CONCERTATION

La consultation des acteurs et des usagers est un point important de l'étude, elle permet d'inscrire le projet d'accueil dans son territoire et d'en assurer la durabilité : prise en compte des différents usages pour limiter les conflits, appropriation locale et vie du site, réponse aux attentes, synergie avec les différents projets du territoire. La liste des structures à consulter/concerter sera validée en réunion de lancement.

Les différentes étapes de la consultation/concertation :

- Enquête grand public : à valider par le commanditaire (à réaliser en interne RDE). Elle pourra opportunément prendre place sur la période octobre-novembre 2026 en parallèle du lancement de l'étude.
- Pour la concertation est prévue l'organisation d'un atelier d'une demi-journée, afin de rassembler l'ensemble des acteurs et de partager les visions et enjeux.
- Des entretiens supplémentaires (distanciels) pourront ponctuellement être menés pour compléter la consultation auprès d'acteurs non intégrés à l'atelier (sujets annexes, personnes non disponibles pour l'atelier).

4. Chiffrage de l'étude

Le montant de l'étude telle qu'elle est décrite dans ce document est détaillé dans le tableau ci-après.

Phases et tâches	Nb jours	Coût €HT
Phase 1 : Diagnostic		
Réunion 1 de lancement COPIL (distanciel)	0,5	346 €
Etat des lieux de l'offre d'accueil	4	2 768 €
Consultation : atelier collectivités. Entretiens auprès des acteurs/partenaires (base : 5 entretiens)	4	2 768 €
Synthèse du diagnostic	3	2 076 €
Réunion n°2 COPIL : partage du diagnostic et choix stratégiques	1	692 €
Phase 2 : stratégie d'accueil et plan d'action		
Déclinaison de la stratégie d'accueil en schéma spatial, scénario d'accueil et plan d'action	5	3 460 €
Réunion COPIL n°3 : restitution et validation	1	692 €
Montant total €HT	18,5	12 802 €

5. Réalisation

La réalisation sera assurée par le Service Etudes de l'Agence ONF Ain Loire Rhône, en lien avec le Technicien Forestier Territorial du secteur.

Equipe en charge de l'étude :

- Mariana Aguilar : Chargée d'étude Accueil du public et loisirs nature
- Anthony Dubois : Responsable du service études Ain Loire Rhône

Appui technique :

- Roland Dutel, référent « accueil du public » ONF Auvergne Rhône Alpes, en appui méthodologique et relecture.
- Béranger Bouilloux : Technicien forestier territorial, pour tous les sujets concernant la gestion forestière et les usages observés sur le site.
- Guillaume Sabot, Chef de projet spécialisé « eau » au sein du service études ONF Ain Loire Rhône pourra apporter son expertise relative à la sensibilité des usages/aménagements.

6. Calendrier

Lancement : novembre 2026

Phase 1 - Diagnostic : novembre 2026 - mars 2027

Phase 2 – Réunion Copil choix stratégiques : avril 2027

Phase 3 – Rédaction puis validation du schéma d'accueil : septembre 2027

A Bourg en Bresse, le 25/08/2026